



## CREUSET NATIONAL DES ASPIRANTS ET INSTITUTEURS DU BENIN

(CNAI- BÉNIN)

Affilié à la CSA- BÉNIN

BUREAU EXÉCUTIF NATIONAL

+229 01 67 31 50 25/01 95 10 54 32/ 01 97 74 93 79

[cnaibenin514@gmail.com](mailto:cnaibenin514@gmail.com)

---

### DECLARATION DE PRESSE

Le Creuset National des Aspirants et Instituteurs du Bénin (CNAI-Bénin), organisation représentative des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) de la maternelle, du primaire et du secondaire, adresse ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Kossi Mbuéké Romuald WADAGNI pour sa brillante élection à la magistrature suprême de notre pays en qualité de Président de la République du Bénin.

Cette élection consacre un parcours marqué par l'engagement au service de la Nation et nourrit l'espérance d'un renforcement des acquis démocratiques, de la justice sociale et du développement harmonieux de notre pays. Le CNAI-Bénin formule à son endroit ses vœux de succès dans l'accomplissement de cette noble mission au service du peuple béninois.

À l'occasion de l'ouverture de ce nouveau chapitre de la vie nationale, le CNAI-Bénin souhaite porter à la connaissance du Chef de l'État, les préoccupations légitimes des milliers d'Aspirants au Métier d'Enseignant qui contribuent quotidiennement au fonctionnement du système éducatif béninois.

Depuis l'instauration du programme des Aspirants au Métier d'Enseignant en 2018, les AME assurent avec professionnalisme et dévouement des missions permanentes d'enseignement sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les zones les plus reculées. Leur contribution a permis d'améliorer la couverture pédagogique des établissements scolaires et de soutenir les performances du système éducatif national.

Malgré ces efforts reconnus, plusieurs préoccupations demeurent et méritent une attention particulière :

1. L'instauration effective d'une prime de rentrée scolaire au profit des Aspirants au Métier d'Enseignant, au même titre que les autres acteurs du système éducatif ;
2. La mise en place d'une couverture sociale complète garantissant une meilleure protection des AME et de leurs familles ;
3. La sécurisation du cadre contractuel des Aspirants au Métier d'Enseignant afin de leur offrir une stabilité professionnelle conforme à leurs responsabilités ;

4. L'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme clair de régularisation administrative et de titularisation progressive tenant compte de l'ancienneté, de l'expérience professionnelle et des qualifications des intéressés ;
5. L'amélioration continue des conditions de travail et de vie des AME afin de renforcer davantage leur motivation et leur efficacité au service de l'école béninoise.

Au-delà de nos revendications, le CNAI-Bénin entend contribuer de manière constructive aux réflexions visant l'amélioration durable du système éducatif béninois. À cet effet, nous soumettons respectueusement au Gouvernement les propositions suivantes :

1. L'ouverture d'un cadre permanent de dialogue entre le Gouvernement et les représentants des Aspirants au Métier d'Enseignant afin d'anticiper les difficultés et de promouvoir un climat social apaisé dans le secteur éducatif ;
2. L'élaboration d'un plan progressif d'intégration des Aspirants au Métier d'Enseignant dans la Fonction publique, selon des critères objectifs prenant en compte l'ancienneté, la qualification professionnelle, la performance et les besoins du système éducatif ;
3. La création d'un fonds d'appui social destiné aux AME pour les situations de maladie grave, d'accident de travail, de maternité ou d'autres événements sociaux majeurs ;
4. Le renforcement des programmes de formation continue afin de permettre aux Aspirants d'améliorer constamment leurs compétences pédagogiques et professionnelles ;
5. La mise en place d'un mécanisme de progression professionnelle offrant aux AME des perspectives de carrière clairement définies ;
6. L'institution d'une prime de motivation et de rendement liée aux performances pédagogiques et à l'engagement professionnel ;
7. L'amélioration du système de gestion des affectations afin de réduire les difficultés liées à l'éloignement géographique et aux conditions d'exercice dans certaines localités ;
8. L'association des représentants des AME aux réflexions nationales portant sur les réformes du système éducatif, en reconnaissance de leur contribution essentielle à la réussite des apprenants.

Le CNAI-Bénin demeure convaincu qu'une meilleure prise en compte des préoccupations et propositions des Aspirants au Métier d'Enseignant contribuera non seulement à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, mais également au renforcement de la qualité de l'enseignement au Bénin.

Le CNAI-Bénin réaffirme son attachement au dialogue social, à la paix, à la stabilité des institutions et à la réussite des réformes éducatives.

Vive l'école béninoise !

Vive la justice sociale !

Vive la République du Bénin !

Fait à Cotonou, le 15 juin 2026

Pour le Bureau Exécutif National du CNAI-Bénin,

**Le Secrétaire Générale National**

